



## DES VERTUS DORMITIVES DE LA FUSION

Depuis la mi-octobre, nous nous amuserions presque de voir avec quelle énergie le gouvernement revient (en surface seulement) sur les politiques libérales qu'il a imposées à marche forcée. Le secrétaire à l'emploi L.Wauquier annonce une relance des contrats aidés (380 000 en 2008) alors qu'on prévoyait de ramener ce chiffre à 230 000... Aucun recul des politiques régressives et antisociales n'est envisagé. Au contraire!

Sublime hypocrisie aussi, la critique du système de formation qui n'aurait pas bien fonctionné alors que depuis des années on torpille l'accès à la formation et qu'on s'escrime à tordre le coup de l'AFPA (quand on veut abattre son chien...).

Alors pourquoi, selon Dominique-Jean Chertier (Président du CA de la nouvelle institution), la fusion ANPE-ASSEDIC sera efficace : « Nous aurons l'an prochain à peu près le même nombre d'emplois. Avec les référents et les entretiens uniques, nous allons faire des gains de productivité importants permettant d'améliorer le service rendu » ou alors « Mais je suis persuadé que la fusion va occasionner rapidement des gains d'efficacité » ?

Maintenant voilà donc le nouveau « plan emploi » du président de la république qui confirme les orientations citées précédemment en y introduisant encore des mesures de précarisation (CDD assouplis et travail le dimanche) et évidemment brandit l'arme suprême contre le chômage : le guichet-référent-contrôleur unique ! C'est magique on vous dit ! Ils en sont sûrs les gars. Donc c'est efficace parce que ça renforce l'efficacité. CQFD !

Pas étonnant donc, que l'ANPE ne soit pas exempte d'injonctions paradoxales de même type, ni d'y ressentir un éloignement de plus en plus patent entre les objectifs portés par les ELP et le travail des conseillers, qui conduit à des situations aberrantes. Ainsi nous constatons au travers des circulaires internes ou des recommandations managériales de plus en plus de dérives : Un AEP qui ne veut pas enregistrer un entretien avec un DE car « pas dans la fenêtre de tir » et donc ne compte pas dans les indicateurs, bien que l'entretien soit effectif; une agence qui note dans ses dispositions particulières que les DE ne doivent pas avoir d'entretiens d'embauche le jour de leur RDV SMP...

Au regard des axes de formatage prévus pour les personnels (surtout ANPE) de la nouvelle institution, il est clair que les changements de métiers impliquent un changement de mission et surtout de déontologie. De plus, la teneur du programme de formation prévue atteste de la volonté de voir disparaître la notion de conseil au profit de celle de contrôle. Le Référent Unique aura à sa main tous les outils pour contraindre et sanctionner le demandeur d'emploi, d'office présumé coupable de fraude ou de fainéantise.

Comment dans ses conditions pouvoir espérer une quelconque augmentation de salaire, pour un professionnel dont la mission principale sera de faire baisser les prétentions salariales et faire accepter un maximum de flexibilité, au regard des nouveaux codes de radiation et règles d'actualisation du PPAE ? « Exploitation bien assumée commence par soi-même », nous rétorquera-t-on bientôt !

La crise qui secoue l'économie mondiale reste une aubaine pour les tenants de l'ultra libéralisme qui s'empressent de casser le service public au nom des économies budgétaires, de licencier en prévision des éventuels déficits des actionnaires, d'imposer toujours plus la précarité (CDD, Contrats aidés...) et la baisse des prétentions salariales. On débourse cash 10 milliards d'euros pour 6 banques françaises et on couvre leurs boursicotages toxiques à hauteur de 320 milliards.

Mais pour trouver 1,5 Milliards pour le service public de l'emploi... surtout quand on augmente les lignes budgétaires destinées aux Opérateurs Privés de Placement ?

### DANS UN TEL CONTEXTE, QUEL AVENIR POUR LES USAGERS ET LES PERSONNELS DU SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI ?



**Section ANPE** ----- Paris, le 10 novembre 2008  
syndicat **CNT santé-social-ct région parisienne** ★ [www.cnt-f.org/sante-social.rp](http://www.cnt-f.org/sante-social.rp)  
< 33 rue des vignoles 75020 Paris > < 06 20 44 61 93 > [section.anpe@cnt-f.org](mailto:section.anpe@cnt-f.org)